

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 JUIN 2023

**DELIBERATION N°CD2023-  
06/1/3  
DOSSIER N°5773**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022  
BUDGET PRINCIPAL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022  
BUDGET PRINCIPAL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,  
VU le rapport CD2023-06/1/3 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

## DÉCIDE,

- de voter le Compte Administratif 2022 du budget principal dont les résultats globaux sont les suivants

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total</b>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	40 023 065,75€	185 133 296,50€	225 156 362,25€
Recettes réalisées au cours de l'exercice	33 860 495,62€	199 992 470,77€	233 852 966,39€

Le résultat de gestion global de l'exercice 2022, sections d'investissement et de fonctionnement réunies, est donc excédentaire à hauteur de + 8 696 604,14 €. L'excédent global de clôture s'établit ainsi à 32 818 982,10 € en fin d'année 2022 (contre 32 122 377,96 € fin 2021, soit une progression de 696 604,14 €). Dans le détail, les résultats de clôture par section sont les suivants :

### Section d'investissement

Résultat de gestion 2022 : - 6 162 570,13 €

Reprise du résultat N-1 : - 7 538 025,24 €

**Résultat de clôture Investissement : - 13 700 595,37 €**

### Section de fonctionnement

Résultat de gestion 2022: + 14 859 174,27 €

Reprise du résultat N-1: + 31 660 403,20 €

**Résultat de clôture Fonctionnement : + 46 519 577,47 €**

- de constater la conformité des résultats avec ceux du compte de gestion de l'exercice 2022.

Ces résultats ont été intégrés au budget primitif 2023, par anticipation, lors de son adoption le 10 février dernier.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, quitte la salle et ne prend pas part au vote.  
M. Patrice MORANCAIS, 1er Vice-Président du Conseil départemental, désigné Président de séance, procède au vote.

Ont voté contre :

M. Eric BODEAU, M. Philippe BAYOL, M. Thierry BOURGUIGNON, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Patrice FILLoux, Mme Marie-France GALBRUN, M. Jean-Luc LEGER, M. Jean-Jacques LOZACH, Mme Marinette JOUANNETAUD, Mme Isabelle PENICAUD, Mme Armelle MARTIN, Mme Renée NICOUX

**F1244**  
Publié sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 05/07/2023

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20230623-CA2022BP-BF

**Adopté : 17 pour - 12 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**